

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Session 2021

Les épreuves d'entretien avec le jury du Concours C-BIO/ENV se sont déroulées du lundi 14 juin au vendredi 18 juin 2021. Les deux premières journées ont été consacrées aux candidats ne présentant qu'un seul concours (C-BIO ou C-ENV) et le reste de la semaine à ceux postulant pour les deux concours pour la plupart des jurys. Quatre jurys composés d'un enseignant d'école vétérinaire et d'un enseignant d'école d'agronomie ont fait passer les épreuves sur les 5 jours (45 à 49 candidats). Un cinquième binôme, composé à l'identique, est venu à renfort à partir du mercredi matin et a évalué 31 postulants.

1. Résultats de l'épreuve

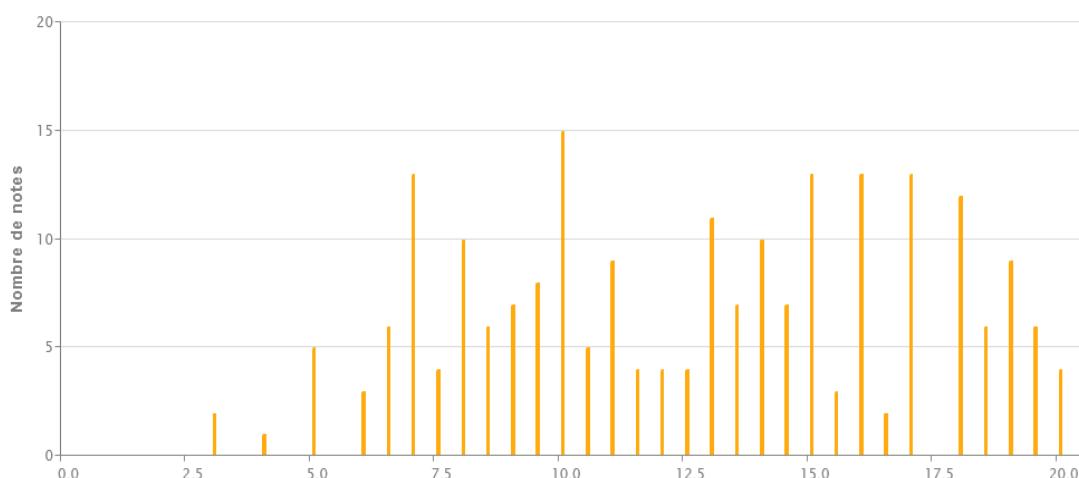


Figure 1. Répartition des notes attribuées par tous les jurys de l'épreuve d'entretien avec le jury du concours CBIO/ENV de 2021.

Un total de 222 candidats a été évalué sur la semaine. Les notes obtenues s'étaisaient de 3 à 20 avec une moyenne de 12,64 et un écart-type de 4,29 tous jurys confondus. A l'échelle des binômes les valeurs minimales et maximales des moyennes (écart-types) vont de 11,24 (4,81) à 13,81 (4,37).

2. Remarques générales

D'une durée de 30 minutes (pour les candidats qui se sont présentés au concours C BIO ou C ENV) ou d'une durée de 40 minutes (pour ceux qui se sont présentés au concours C BIO et C ENV), l'épreuve d'entretien s'est déroulée en présentiel dans les locaux d'AgroParisTech, rue Claude Bernard à Paris. Il a fallu intégrer dans la séquence de l'épreuve l'application du protocole sanitaire en vigueur suite à la crise Covid 19.

Cette année, 103 places sont ouvertes au concours « Agro » et 95 au concours « Véto ». Cette année encore, d'excellents candidats ont été auditionnés notamment sur des projets professionnels (profils vétérinaires comme ingénieurs) très originaux, particulièrement construits et témoignant d'une grande maturité du candidat (plusieurs notes de 20/20 ont ainsi été attribuées). Le jury souligne également l'effort louable de certains candidats n'étant pas admissible aux concours ENV pour présenter un projet alternatif crédible. Nous notons cette

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

année encore que plusieurs étudiants en première année d'école d'agronomie (AgroCampus Ouest, AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, VetAgro Sup) ont présenté à nouveau le concours pour pouvoir intégrer une école vétérinaire.

3. Déroulement de l'épreuve

L'entretien est composé d'une présentation (8 à 10 minutes maximum) par le candidat de son parcours et de son/ses projets (en fonction de la durée de l'épreuve) suivis par un temps d'échanges basé sur des questions posées par le jury. Les évaluateurs disposent en parallèle de la fiche de renseignements individuelle du candidat. Les postulants ont dans l'ensemble respecté leur temps de présentation même si certains l'ont largement sous-utilisé. La préparation des candidats a porté ses fruits car les discours sont apparus peu formatés. La stratégie qui consiste à chercher à placer un maximum de renseignements en un minimum de temps n'est pas avantageuse. Les jurys préfèrent en effet favoriser un dialogue dynamique plutôt que le monologue. Les réponses courtes doivent ainsi être préférées aux longs développements quand c'est possible. Le « par cœur », surtout lorsqu'il est récité est à proscrire car il s'agit d'un exercice d'expression orale en lien avec des professions ciblées pour lesquelles il est important de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Ce sont donc des qualités à travailler dans le cadre de la préparation de l'épreuve. Le désir d'originalité a parfois conduit à des présentations tarabiscotées qui, si elles ne sont pas maîtrisées, desservent au final le candidat qui peut perdre du temps à expliquer ce qui n'apparaît pas évident au jury.

Cela est d'autant plus vrai si la présentation "innovante" est répétée par tous les candidats d'une même classe préparatoire, perdant ainsi le bénéfice de l'originalité souhaitée. Les évaluateurs souhaitent en effet évaluer le potentiel de chaque candidat, son authenticité et en quoi il se démarque de ses concurrents.

- La fiche d'information du candidat remise par le SCAV avant les épreuves limite la prise de notes du jury et permet de se concentrer sur l'oral. Cette fiche est généralement bien complétée à l'exception de la mention de l'année d'ATS bio qui est parfois manquante. Il semble que des consignes en ce sens aient été données par certaines prépas. Les jurys précisent que l'information manquante est systématiquement demandée au candidat et ne pénalise pas le candidat.
- Un certain nombre de candidats (particulièrement les lauréats d'un DUT) n'ont pas pu réaliser leur stage de fin d'étude (les stages à l'étranger ont été particulièrement impactés) en 2020 à cause des restrictions liées à la crise de la COVID19 et n'ont pas pu bénéficier de solutions de substitution (comme la préparation d'un travail bibliographique ou des entretiens en visioconférence avec le maître de stage initialement prévu) de la part de leur établissement. Le jury en a tenu compte et s'est appuyé sur d'autres expériences professionnalisaient (travail d'été, autre stage plus court, projet tutoré...) afin de ne pas pénaliser les candidats concernés.
- Les activités extra-scolaires (voyages, loisirs et hobbies divers) ont pu être mal ou insuffisamment renseignées en lien avec un intitulé de la rubrique « autres activités et travaux » qui a pu en dérouter certains. Les jurys constatent une bonne qualité de l'orthographe. Les candidats gagnent à sortir d'une présentation trop linéaire de leur profil et projet en suivant leur fiche et à tenter une présentation plus originale et vraiment personnelle qui ne soit pas formatée par la prépa car dans le cas où plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite. Privilégiez là encore l'authenticité.

- Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il convient cependant de ne pas chercher à établir un lien systématique mais souvent acrobatique ou « cousu de fil blanc » entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique, etc.) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel !
- Une attention toute particulière doit être accordée à la rédaction de la partie consacrée aux « motivations » (encadré figurant en fin de fiche d'information). Ici encore, une recherche excessive d'originalité (dessins plus ou moins explicites) peut nuire au candidat. Le jury dispose de peu de temps pour bien comprendre l'exposé des motivations et le postulant doit s'assurer qu'il présente efficacement cette information de manière claire et non ambiguë.
- Les jurys portent également une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous. Échanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Cette année, un nombre non négligeable de postulants ont fait l'effort d'assister aux journées portes ouvertes virtuelles, de se rendre physiquement dans les établissements y compris pendant la semaine du concours ou de contacter des professionnels ciblés en fonction des projets professionnels présentés. Ce comportement vertueux doit encourager tous les candidats à systématiquement approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements voire, des enseignants afin de se démarquer de l'argumentaire basique souvent insuffisant et parfois erroné.

Nous insistons sur l'importance à accorder à la lecture des notices d'information écrites produites par les écoles, aussi bien pour les candidats que pour les enseignants des classes préparatoires. Ces données couplées aux sites internet des écoles permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chacune. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente. De même, il est important d'insister sur les échanges d'étudiants entre écoles d'ingénieurs en 3^{ème} année pour suivre la spécialisation la plus en rapport avec son projet professionnel.

Peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme et restent très centrés sur la période d'études. C'est une réflexion qui doit être engagée assez tôt dans l'année de préparation. Les candidats raisonnent également souvent en termes de spécialisations mais ont du mal à se projeter concrètement vers des métiers.

- La motivation et le(s) projet(s) professionnel(s) constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé : ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si ce dernier est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.

Nous avons constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « agriculture durable ou urbaine », « agro-écologie » et plus encore « bien-être animal » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs. Un certain nombre de candidats, cette année encore, étaient cependant bien en peine de fournir une définition même vague et moins encore d'expliquer en quoi concrètement ils pourraient oeuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. On s'attend donc à ce qu'ils aient travaillé ces sujets. « Être dans l'air du temps » en relayant des demandes sociétales (exemple : « remplacer l'allopathie par des médecines alternatives ») dans le cadre du projet peut les mettre également en porte-à-faux avec la politique des établissements visés (place insignifiante voire nulle de ces thérapies alternatives contestables ou contestées sur le plan scientifique), ce qui dénote une méconnaissance des formations proposées.

Contrairement à l'année dernière qui a vu la création de l'épreuve de 40 minutes, les étudiants ayant opté pour l'épreuve de plus longue durée ont en majorité bien développé deux projets distincts (agronomique et vétérinaire) sans en négliger aucun. Le jury leur rappelle qu'il est dans le cadre d'un concours particulièrement important de bien préparer les 2 projets s'ils font ce choix, au risque d'être fortement pénalisés.

Certains candidats ne connaissent rien au milieu agricole ou en ont une vision très étiquetée voire péjorative. Il semble pourtant primordial, pour préparer un entretien, de se pencher un peu sur les éléments de contexte et sur les enjeux afférents.

REMARQUES :

Comme chaque année, nous constatons que beaucoup de postulants cherchent à minimiser leur connaissance ou pratique de l'équitation même et surtout lorsqu'elle est importante. Le jury de l'épreuve rappelle que la pratique de l'équitation ne constitue en aucun cas un handicap au recrutement de futurs vétérinaires par la voie C et qu'il ne s'agit pas de ne sélectionner que des personnes se destinant ou prétendant se destiner à une activité mixte ou rurale. L'insistance notamment avec laquelle une série de postulants affirment vouloir distinguer passion et métier devient suspecte à force de répétition. Il est donc tout à fait possible de présenter un projet professionnel en lien avec la médecine et la chirurgie équine. Le choix d'une activité mixte requiert cependant de se renseigner préalablement sur les enjeux et contraintes afférents.

L'évaluation sur 40 minutes de certains candidats s'avère assez discriminante pour les candidats qui ne tiennent pas la distance. Certains n'ont pas voulu se limiter à un seul concours et malgré tout ont insuffisamment préparé leur plan B, les étudiants ayant tout misé sur le projet vétérinaire et ayant échoué négligent trop la présentation du projet professionnel alternatif (Agronomique) et s'exposent à de mauvaises appréciations : connaissance insuffisante des cursus et options des Ecoles sélectionnées, projet inconsistant ou ne reposant sur aucune



RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

connaissance /compétence avérée, aucune prise de contact /aucun stage préalable en rapport avec le projet.

Il faut encourager les étudiants à se renseigner sur les écoles, les cursus, les débouchés, car ce sont des points qui semblent très flous pour nombre de candidats.

La culture technique est en moyenne assez bonne avec notamment un retour satisfaisant sur les stages longs. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Attention cependant à ne pas mettre en avant des connaissances ou compétences très spécifiques et ne pas être capable de répondre à des questions basiques. Un nombre conséquent de postulants a également fait un stage à l'étranger. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu » et conduit à des réponses stéréotypées voir étriquées.

Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant au risque de ne pouvoir se démarquer des concurrents. Le hasard peut ainsi faire se succéder des candidats qui se paraphrasent en croyant épater le jury. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité voire la prise de risque si elle reste authentique.